



## Un plan de mobilité

Un plan de mobilité est un outil pour "mieux" se déplacer. Il permet de proposer des solutions de mobilité pendulaire et professionnelle cohérentes avec le contexte économique, social et environnemental du (des) mandant(s).

A ce titre, il permet de rationaliser les déplacements et ainsi :



réduire les coûts de la mobilité pour l'entreprise et les individus:



rendre un lieu, une activité ou un employeur plus attractif;



atteindre des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou dans le cadre d'une démarche RSE ou de développement durable.















Notre Démarche





la proposition de **solutions personnalisées et applicables**, nourries par nos différents mandats d'accompagnement et de mise en œuvre des mesures du plan de mobilité, mais également de nos connaissances transversales dans le domaine de la mobilité;

soutien des acteurs du changement

l'élaboration d'**analyses techniques de qualité et complètes**, du diagnostic à la mise en œuvre;

des **messages clairs** qui parlent autant aux décideurs qu'aux employé.e.s:

des partenariats pour **le développement d'outils informatiques performants** et une importance particulière accordée à **l'accompagnement au changement et la participation**, pour l'adhésion au plan de mobilité;

notre totale **indépendance** vis-à-vis d'autres sociétés (constructeurs, fournisseurs de services, etc.), nous permettant d'avoir un regard critique et neutre sur nos propositions de solutions.

## ♣ Nos expériences

Depuis plus de vingt ans, pour toutes formes de plans de mobilité et mandants, dont :





















